L'ABEILLE.

PAR SULLITT, MAGNE & CO
NO. 81, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

Deux piastres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année; les piastres pour la feuille détachée pour le trimestre et pelle-ci trois fois par semaine, payable d'avance pour tout l'année, lorsque l'abonné se voudra pas faire payer à son domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, sur peine d'être tenus pour leur abonnement pendant un nouveau terme.

ANNONCES—Une piastre par carré de cinq lignes, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout dépensé sans indication de l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENT pour l'année au bureau—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, 50 dollars. Les autres, 40 dollars. Les agents de ville, 30 dollars. Les agents de campagne, 25 dollars. Le privilège des annonces aux avis est limité à un carré à chaque fois, et trois fois par semaine.

LES ANNONCES de ventes, et de réclames, les articles pour attirer l'attention du public à des voyages d'immondices ou meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de Médecines et de Chirurgie, devront payer au moins des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles payent au dit par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES en articles d'une nature personnelle, lorsqu'elles peuvent être admises, payeront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui mettront de la ligne ordinaire de calcul en ont besoin d'abonné, telles que ventes à l'encan, par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, saisies matrices, annonces d'après en égards &c. lui seront payées au comptant et d'avance, et ne pas être insérées sans ordre.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

LES THÉATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, seront traités comme des nouvelles annonces ordinaires, et ne seront de ce ou de son ou de la manière pour le liquidation seulement.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

PACKET DE HUDSON & BAYOU SARAH.

Nouvel arrangement.

Chaque Mardi à six midi.

Le capitaine Justee Hart informe ses amis et le public, que le steamer PERSIAN sera chaque prochain pour Bayou Sarah et toutes les ports ci-dessous et le Nelle-Orléans et qu'il reviendra le "New-Orleans", tous les Mardis après midi, à heure, partant comme d'ordinaire, et au retour quittant Bayou Sarah tous les Vendredis. Le steamer Persian se le chaîne à toutes autres ports Mississipi, pour le confortable et fidèle service. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou chez du wharf de la rue Conti, ou à

BOUERT & HAWTHORN,
63, rue Gravier, ou à
STETSON & AVERY,
98, rue Gravier.

Nov. 1 — 1 — 1

Paquebot de Baton Rouge, bateau à vapeur bien connu, TECRE, capitaine J. Hooper, sayt de régulièrement rapide, fait les voyages de Baton Rouge à la Nouvelle Orléans et Baton Rouge. Il partira de la Nouvelle-Orléans tous les jeudis à 10 heures du matin, et de Ba on Rouge tous les samedis à la même heure. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

7 janv 00

PACKET DU DIMANCHE.

POUR VICKSBOURG et toutes les ports intermédiaires, le steamer SULTANA, capt. A. W. Tufts, a commencé ses voyages réguliers entre Vicksburg et la Nouvelle Orléans, il partira de la ville de Vicksburg tous les dimanches matins à 10 heures, et Vicksburg, en retournant, tous les mercredis à 10 heures A. M. Le Sult ou étant le premier bateau qui est passé sur ce fleuve cette saison, les voyageurs de Vicksburg, ayant été contraints d'une manière permanente à des traversées, et étant connus pour le plus confortable et le plus rapide des bateaux, se flattent de mériter sollicitant le patronage du public. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

MYDE & CLARKE,
22, rue Poydras.

N. B. Le Sultana aux toujours prêt à recevoir du fret chaque vendredi matin à 10 heures.

BATEAU DE LA MALLE DES ETATS-UNIS.—Le steamer ROB. FULTON, pour BATON ROUGE, capt. J. Kinney, partira de cette ville chaque mardi et samedi, à 10 heures A. M., et de Baton Sarah, les lundis et mercredis, à 6 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

5 déc

POUR ATTAKAPAS et les ports intermédiaires.—Le steamer neuf et tirant peu d'eau, ZEPHYR, capitaine J. F. Smith, fera ses voyages réguliers pour Vermilion, pendant les pluies et dessous pendant toute la saison. Il pendant les ressources il fera les voyages réguliers entre la Nelle. Orléans et Vermilion, en partant le lundi, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

A. M. VERRET, 6, Nelle. Levée.

CABOTAGE.

POUR NEW YORK.

Devant partir aussitôt le courant—Ligne de la Louisiane et de New York.

Le paquebot YAZOO, capt. Irsak, partira comme ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à

JAMES E. WOODRUFF,
30, rue du Camp.

POUR NEW YORK.—La barque TEN BROTHERS, capt. Crawford, partira pour ce port. Pour fret ou passage s'adresser à

ALEXANDER & DOUGLASS,
19 rue du Canal.

17 fév

POUR BOSTON.

Le paquebot CHARLES CARROLL, capitaine Elliot, est prêt à recevoir du fret pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou au de Hôtel des Monnaies, ou à

JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

POUR BOSTON—Ligne de Lombard—Le trois mâts STEPHEN PHILLIPS, capt. Thomas, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, près du marché aux légumes ou à

A. NORCROSS & Co.

Ayant une partie de son chargement engagé, le beau navire Ann Parker, capt. J. Proctor, recevra du capitaine bord en face de la rue Jefferson, ou

JOHN A. MERRITT,
53, Camp.

10 fev

POUR PHILADELPHIE.

Le navire du vaisseau, ARCHER, capt. Marstein, est prêt à recevoir du fret et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au quai de l'Hôtel de la Monnaie, ou à

J. D. DENEGRE,
16, rue de la Douane.

1 mars

LIGNE DE HANOUR—PHILADELPHIE.—Le barque B. MEZICK, capt. S. Carvin, a sa cale partie de son cargaison engagée, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à

J. D. DENEGRE, 16 Douane.

15 fev

POUR APALACHICOLA.—La goélette J. W. SMITH, capt. Smith, a besoin de 500 barils et partira pour le port ci-dessus. S'adresser à bord, ou fère des barriques du triangle ou à

WOOD & SIMMONS,
98, rue des Magasins.

26 fev

POUR CHARLESTON.—Le brick DELAWARE BY, Boss, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

B. DOUGLASS, 19, Poydras.

3 fev

POUR LA MOBILE.—Par le nouveau bassin—La goélette ELIZABETH ANN, capt. Myers, a une partie de sa cargaison engagée. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à

J. H. ASHBRIDGE,
97, rue du Camp.

3 mars

PORTS D'EUROPE

POUR LIVERPOOL.—Le trois mâts QUEEN, capitaine Hesesson, ayant une partie de sa cargaison engagée, peut prendre 100 barils de farine, de bœuf ou de porc. Pour le fret ou passage, s'adresser à

W. G. HEWES & Co.
rue Natchez.

30 fev

ANTILLES, MEXIQUE, &c.

POUR LA HAVANE.—La goélette fine voilière ADA, capt. Alex. Wiley, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira pour le port ci-dessus. Pour balance de cargaison ou passage, s'adresser à

J. BOERT & Co.,
rue Magazine.

27 fev

POUR LA HAVANE.—Le brick du vollier ENERGY, capitaine Bellew, ayant une partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira prochain pour. Pour balance de fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou fère de la rue Jefferson, ou à

ALEXANDER & DOUGLAS,
18, rue du Canal

POUR LA HAVANE.

Le joli brick APALACHICOLA, capt. Lewis Cormier, partira pour le port ci-dessus dans quelques jours; pour fret ou passage s'adresser à

A. CAPDEVIELLE & Co.
56, Vieille Levée.

POUR MATAMOROS.—La goélette bien connue CRESCENT, capitaine Belvalle, partira sous peu de jours. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à

A. CAPDEVIELLE & Co.,
56, Vieille Levée.

POUR MATAMOROS.—La goélette fine voilière HENRY, capitaine Auld, ayant la moitié de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

W. T. VIGERS & Co.
30, rue Bienville.

POUR TAMPICO.—La goélette SALLY MILLER, capitaine Fisher, ayant une grande partie de sa cargaison engagée, partira prochainement pour ce port, le 15 du courant. Pour fret ou passage, s'adresser à

ALEXANDER & DOUGLASS,
18, rue du Canal.

A VENDRE OU A FRETER

A FRETER.

Le brick de vollier ZAINE, capt. Robbins, de Baltimore, jaugeant de deux ponts et tirant 1300 barils. Pour les conditions s'adresser à bord ou à

ALEXANDER & DOUGLASS,
18, rue du Canal.

A VENDRE ou A FRETER.—Le brick A. I. DELIA, capt. Parker, du port de 1300 barils ou de 300 bis, maintenant à recevoir du fret. Pour les conditions

O BEDFORD & BEYE,
21, Douane.

A VENDRE.—La goélette COTA, agée de 4 ans, tirant environ 7 pieds d'eau lorsqu'elle est chargée, et portant 400 à 500 barils. Pour les conditions s'adresser à

O BEDFORD & BEYE,
24, Douane.

LE Dr. ACHILLE LION, chirurgien dentiste, de la faculté de Paris, a l'honneur de prévenir le public en général qu'il n'a qu'un seul office en ville, rue de la Paix, 140, entre St. Louis et Conti, en face la Banque de France, et il continue toujours à placer des dents artificielles sans ligatures ni crochets et qu'il garantit pendant dix ans.

L'avantage des procédés du M. Achille Lion, est de ne pas altérer les dents voisines de celles artificielles ce qui a été jusqu'à ce jour les moyens connus et employés jusqu'à ce jour.

Consultations et operations pour toutes les maladies de la bouche.

30 fev.

DISSOLUTION.—La société qui existait ci-devant en cette ville, sous la raison de JACOB SORIA & Co. a été dissoute le 14 octobre dernier, par consentement mutuel.—Jacob Soria est seul chargé du règlement des affaires et est autorisé de se servir du nom de la maison pour la liquidation ci-dessus.

Natchez, 1er février 1841.

JACOB SORIA.
ISAAC SORIA.

A VIS.—Le soussigné informe respectueusement le public qu'il continuera les affaires d'avant et de commencer à l'ancien établissement occupé par les Mesdames et Frères, et espère par l'attention qu'il portera à ses affaires, mériter la continuation de la confiance qu'on lui a déjà témoignée.

Nous lui ses mêmes il garantit ce que lui adressent les commandeurs.

JACOB SORIA.

REFERENCES:

MM. Wiggins & Davenport, 8 & Rebecca, Nile.-Orléans
Chas. A. Lacoste, Wm. E. Henry, Natchez.

Natchez, 1er Février 1841. 6 fev—3

A VIS—Les voyageurs indécent leurs amis et le public qu'ils ont nommé Mr. Agent général de leurs intérêts, et recommandent dans la rue Bourbon No. 78. Indépendamment de l'ancien bureau, le bureau de renseignements ils se chargeront des recherches de toutes sortes de lettres, et de la copie des documents anglais, français, espagnol et italien, aux conditions les plus modérées. Ils recevront instamment le patronage de leurs amis et du public.

5 fev—1m

J. J. WHITE & BRO.

MARCHANDISES DIVERSES.—100 jarres huile d'olive; 50 cases de Calcasieu; 50 do de Mainge doux; 50 do de soc, à vendre par

J. ROBERT et Cie,
3 rue des Magasins.

POUR SALVADOR.

Paquebot régulier pour Vera Cruz.

Le steamer à vapeur pression SAVANNAH, capitaine John Wade, partira prochainement pour le port ci-dessus et le Vera Cruz. Ce bateau a été expressément construit pour les voyages de Tuxpan et Vera Cruz, et offre aux passagers toute la sûreté et le confortable que l'on peut desirer; en marche est supérieure et il en avantagé pour un prompt et agréable voyage. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

BOUERT & HAWTHORN,
63, rue Gravier.

Les jours de départ de SAVANNAH, sont: le 1er, le 8, le 16, le 24 et le 30 fév., et de Galveston, le 15 et le 27 de chaque mois, et il sera suivi par le steamer New York qui partira de ce port le 1er, et le 15, et de Galveston, le 7 et le 22 de chaque mois.

1 mars

A LOUER—Plusieurs appartemens, rue Condé, entre St. Philippe et Ursulines, No. 87.

7 janv—00

A LOUER.

Une maison de résidence à trois étages, située rue Conde, No. 161, entre Hospital et Quartier. S'adresser sur les lieux ou à F. de LIZARDI & Co, 2 Lev

MAGASINS, MAISONS ET OFFICES A LOUER.

Un vaste office récemment occupé par MM. Bennett, Fraley & Co. à l'encaisseur des rues du Canal et Carondelet, et à un prix modéré. Possession en sera donnée immédiatement.

Une maison à deux étages, située rue du Canal, No. 123. Possession peut en être donnée immédiatement.

Un vaste magasin venant face au chemin Bonchartrain. Une grande maison avec un grand jardin.

La maison de la jardin sont entièrement d'une rancée d'ouvriers, et forment Pilet exister comprix entre les rues Colisseum, Prytanée, Enterpe et Urania, et sont connus sous le nom de Crack. On les loueras à bas prix. S'adresser à

F. DE LIZARDI & Co.
59, rue Bienville.

22 fev.

MAISON A LOUER.—Une charmante maison haute avec attique en briques, située rue Hevia, entre rue Bienville et Barcomb. S'adresser à

30 jan B. A. A. SOULIE, 55, rue Bienville.

COMPAGNIE DU CHEMIN A COULISSES DU GOLFE DU MEXIQUE.

Arrangement pour Hiver

A PARTIR du Dimanche, 1er Novembre, la locomotive partira tous les jours du dépôt, à la rue des Bons-Enfants, à Bonchartrain Décrus, au plus loin, selon les progrès du chemin aux heures suivantes:

DANS LA SEMAINE.

Départ.	Retour.
A 7 heures A. M.	A 9 heures A. M.
4 " P. M.	6 " P. M.

LES DIMANCHES.

Départ.	Retour.
A 7 heures A. M.	A 9 heures A. M.
4 " P. M.	6 " P. M.

Nouvelle-Orléans, ce 28 Octobre 1840.

Par ordre de la Direction.

28 jan J. W. SMITH, chef-ingénieur

SANGSUES.

REÇU aujourd'hui un lot de sangsues, à vendre à un prix modéré, au magasin de Gravier, coin de la rue Bienville et Chartres.

BOUERT & HAWTHORN,
63, rue Gravier, ou à
STETSON & AVERY,
98, rue Gravier.

Nov.

Paquebot de Baton Rouge, bateau à vapeur bien connu, TECRE, capitaine J. Hooper, sayt de régulièrement rapide, fait les voyages réguliers de la Nouvelle Orléans et Baton Rouge. Il partira de la Nouvelle-Orléans tous les jeudis à 10 heures du matin, et de Ba on Rouge tous les samedis à la même heure. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

7 janv 00

PACKET DU DIMANCHE.

POUR VICKSBOURG et toutes les ports intermédiaires, le steamer SULTANA, capt. A. W. Tufts, a commencé ses voyages réguliers entre Vicksburg et la Nouvelle Orléans, il partira de la ville de Vicksburg tous les dimanches matins à 10 heures, et Vicksburg, en retournant, tous les mercredis à 10 heures A. M. Le Sult ou étant le premier bateau qui est passé sur ce fleuve cette saison, les voyageurs de Vicksburg, ayant été contraints d'une manière permanente à des traversées, et étant connus pour le plus confortable et le plus rapide des bateaux, se flattent de mériter sollicitant le patronage du public. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

MYDE & CLARKE,
22, rue Poydras.

N. B. Le Sultana aux toujours prêt à recevoir du fret chaque vendredi matin à 10 heures.

BATEAU DE LA MALLE DES ETATS-UNIS.—Le steamer ROB. FULTON, pour BATON ROUGE, capt. J. Kinney, partira de cette ville chaque mardi et samedi, à 10 heures A. M., et de Baton Sarah, les lundis et mercredis, à 6 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

5 déc

POUR ATTAKAPAS et les ports intermédiaires.—Le steamer neuf et tirant peu d'eau, ZEPHYR, capitaine J. F. Smith, fera ses voyages réguliers pour Vermilion, pendant les pluies et dessous pendant toute la saison. Il pendant les ressources il fera les voyages réguliers entre la Nelle. Orléans et Vermilion, en partant le lundi, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

A. M. VERRET, 6, Nelle. Levée.

ACADEMIE DE DANSE.

MONSIEURE BERTIS à l'honneur d'informer les parents et mesdames de famille ainsi que le public en général qu'il a pris des arrangemens avec M. Devel pour la remise de son salon, et que les leçons de danse et qu'il y vendra deux classes du soir, seront établies pour y recevoir des élèves; l'une rue St. Louis No. 191, l'autre rue Chartres No. 1.

Les classes seront ouvertes le 1er Mars, rue St. Louis No. 191, les lundis, mercredis et vendredis.

Rue St. Charles au No. 14, les mardis, jeudis et samedis, de 6 heures du soir à 10.

M. Devel se rendra au domicile des personnes qui le recherchent dans le cours particulier.

30 jan—1

MAGASIN DE COMESTIBLES.

Renseignement Royale et Dumaine.

Le soussigné avertit les amis et le public de son arrivée pour l'assortiment de comestibles, dont le détail suit, qu'il offre à vendre à des prix réduits:

100 paires tendes, de lièvres, de foie de Strasbourg, d'alouettes, de becasses, de perdrix, de cailles, de plusieurs dans, de gelinotte, etc.

40 dzn cuisses de oie,
36 demi-boîtes gibier de do,
100 boîtes foie de Strasbourg truffé,
140 do et demi-boîtes truffes pures,
300 do et do perdrix à l'huile,
400 do et do le gibier en présent,
10 do dindes entières truffes,
10 do terrines de foie gras truffé,
600 do et demi-boîtes sardines,
100 c. tiges fruits au jus, tels que, fraises, prunes, abricots et oranges.
1000 paniers de bouteilles tomate pri parée,
4000 pots de moutarde de maille,
200 caisses liqueurs superfines de Chauvet,
110 jambons de Mayence superfine,
400 do de surfine,
20 moules fromages de Gruyère,
10 do d'Italie,
400 tiers de Maure,
100 doux. guignolet d'Angers,
500 liv. prunes, cerises d'Angers,
1000 liv saucissons de Lyon,
600 caisses vin fins, Laffite, Leoville, St. Estèphe, Saucerne, Graves, etc.
300 barriques vin rouge, Medoc, St. Julien et Montferrand.
2 barriques véritable vieux Laffitte,
150 barriques vin de Bergasse.

19 fev—20

AVIS.

THEODORE, coiffeur, rue de Chartres, 140, vis-à-vis l'Hôtel d'Orléans, vient d'ouvrir un salon spécialement pour la coiffure des Dames, et il espère, par le goût et le dévouement qu'il apporte à ses fonctions, mériter la confiance des dames de la haute société.

Ses prix très modérés. Son salon pour les fashionables ; tient l'être embelli de nouveau avec de grandes améliorations: le zèle, la propreté et une infinité de petites attentions (que nécessite son genre de travail) n'ont jamais manqué et ne feront qu'accroître en voyant chaque jour augmenter le nombre de ses pratiques. Son magasin est constamment pourvu de beaux objets de toilette, sortant des bonnes fabriques de Paris, choisis par ses correspondants.

1000 Perfumes pour hommes et pour femmes, toupets, bandeaux, nattes, résistes, &c. &c., fraîchement confectionnés, à vendre en gros ou en détail. Les perruquiers ou coiffeurs peuvent s'adresser au susdit pour tout ce qui leur sera nécessaire pour la décoration des ouvrages en cheveux. Il offre de leur faire de grands avantages.

4 fev

BAZAR PARISIEN.

NORMANDIN FRERES, emoigneurs Royale et du Maine, à l'honneur de prévenir qu'il vient de recevoir par les derniers navires, un assortiment de jouets, d'ornements et de toilette pour hommes et pour dames, et toutes pièces de parfumerie fraîches des maisons Mempelos, Bertier, Violet &c. &c.

OBJETS DE DAMES.

Bonnets, fichus, mouchoirs de Batiste brodés et unis, bas de soie, de fil d'Ecosse, de peau d'agnelement, gants en peau, de soie, fleurs pour coiffures, rubans, ceintures, perles pour coiffures, tours de gants, manchettes, tablettes, mouchoirs, ceintures, jarretières, cordelières, sacs, poires, cabas, peignes pour tout les diapesons, vêtements nouveaux dessinés.

OBJETS D'HOMMES.

Chemises de toile des formes les plus recentes, de couleur, cravates, bretelles, manchettes, jabots, gants de peau, de soie, de fil d'Ecosse, de castor, chaussettes, soliers vernis, foulards, cols, bas, cannes, sacs-polonaises, de laisse, chapeaux pinceau et autres, en soie et castor poils rar, bonnets grecs, doces valours, de sa tapisserie, rasoirs, &c. &c.

OBJETS DIVERS.

Necessaires de voyage, de la manière, de poche, boîtes à ouvrage, de à gants, de à mouchoirs, cravaches, parapluies, porte feuille, cornets de bals, de à sujets, cigarreres brûle, cassolettes, vases à fleurs, lorgnettes, écritoires, tirelire, objets de bureau, crayons, argent, flacons de poche, mainlotte d'enfant, tablettes tablette cire, brosses et peignes en tout genre, tablettes de toute espèce, toute sortes de parfumerie fines, marques, perruques de caractères pour degustement, fausses barbes et moustaches, insures quelques, trisettes, grecques, niaubes, bandeaux, perruques, toupets, &c. &c.

9 fev

VENTE: par le soussigné, d'importations récentes, et à des prix modérés:

60 barriques vin rouge, Montferrant.
100 barris vinaigre blanc.
10 barrils vin de Madère.
1500 cases de vin rouge et blanc, en bouteilles et demi-bouteilles, diverses qualités.
4 caisses verpe à l'huile, conservés.
50 do. abeynthe Suisse.
50 do. Kirsch.
50 do. fruits à l'eau-de-vie.
3 balles macaroni.
10 caisses liqueur superfine.
600 douzaines chemises blanches et en couleur.
400 paniers Anisette nice et superfine.
Porcelaine pour service de table, faïence.
Quelques damajanes de Madère très-vieux.
17000 bouchons à dimensionnés.

11 fev CHAS. DUFOUR, No. 58 rue du Camp.

ENTREPOT de Marbreniaien, No. 1, rue Royale, maison de la Banque, vis-à-vis la Monnaie, occupée par le Bureau de la Nelle. Orléans et particulièrement celle des architectes, sur son entrepôt de beaux marbres utilisés pour cheminées, grille de Bronze, ornements en albâtre, tables rondes en marbre, et autres différentes articles d'Italie, qu'il vend à des prix très réduits. Le soussigné recevra parcellement toute espèce d'ouvrages pour marchandises importées de New York ou d'Italie et plus particulièrement ceux pour ouvrages de cheminées de marbre, statues &c.

N. B. Il répare aussi les ornements en albâtre, à son établissement.

Les conditions, d'après les ordres, sont 6, 12 et 18 mois de Credit.

11 janv 00 J. FILIPPINI.

MARBRES D'ITALIE.

LE soussigné vient d'arriver d'Italie avec un assortiment de marbres outre et blanc, devants de cheminées qu'il a choisis sur les lieux avec le plus grand soin et dans les carrières qu'il a trouvées en Italie, ou ont qui le sur, même d'acquérir tous les ouvrages pour quelques travaux que ce puisse être, qui lui seront confiés; il se charge de tout ce qui se rapporte à ce genre, et les plus difficiles et le plus élégants, il pourra donc faire exécuter ici tous les travaux de sculpture soit pour ornemens de maison, bustes ou autres objets, et cela à un prix bien inférieur à celui de ceux qui viennent d'Italie.

N'hésitez à vous entreprendre, mais de papier de billets de banque, lite supérieure.

Leur atelier est à l'encoignure des rues Royale et du Canal.

9 jan

LE soussigné a reçu par le New-Hampshire les marchandises suivantes: qu'il offre à vendre,

Merinos drapé d'été pour habits.
Coëline, nouveaux pour pantalons,
Coëline, coëline assortie.
Chapeaux de Leghorn,
Chemises en toile, en coton blanc et de couleurs,
Gants de Chevreau, de Chevreau et perpaniers.
Cols et pelerines brodés, gants filet.
Un bel assortiment d'habillements d'été.

CARSI

300 robes de chambre à 3$.

27 fev 95 rue de Chartres encoignure Conti.

ASPHALTE.

BOCHET a l'honneur de prévenir Messrs. les propriétaires et entrepreneurs de bâtimens, qu'il a reçu de 50 cents le pied de son asphalte, qu'il recommande pour magasins, cuisines, écuries, remises et banquettes.

Aussi la rarde est fixée à 50 au lieu de 62 qui était leur ancien prix, et qui est encore le prix actuel de ses frères. Terrasses couvertes en asphaltes 91 la yarde, id. à la chaux, quantités pour un an, 50 cents la yarde.

☞ Son office No 8, Passage de la Bourse.

10 nov

W. ET W. H. RICHARDSON,
FABRICANTS DE PARAPLUIE.

No. 40 Third street, No. 6, à Philadelphie,

INFORMENT respectueusement les planteurs et les marchands en généralqu'ils ont à vendre un fond considérable de parapluies de soie et de coton parfaitement bien conditionnés, nouveaux et à la mode, et de toutes sortes, ainsi qu'un bel assortiment d'ombrelles, dont une partie sont faites avec de la soie, importée par eux exclusivement pour cet usage, avec dames nouveaux et vogante, qu'ils croient dignes de l'attention de leurs habitues et du public, en ce qu'ils les vendront à bon marché et qu'ils les garantissent sur etre réellement des manufactures dont ils les déclarent provenir.

Pour les ordres seront reçus et exécutés avec un soin particulier dans le plus bref délai.

16 fev—1 m.

INSTRUMENS DE MUSIQUE EN GROS ET EN DETAIL A VENDRE A BAS PRIX.

Le soussigné voulant liquidé pour partir au printemps, préviens le public qu'il vient de recevoir un assortiment d'instrumens en tout genre, qu'il offre à des prix très réduits. Aussi un grand assortiment de musique nouvelle et ancienne pour tous les instrumens, et 3 orgues d'église de différens genres et différentes grandeurs.

E. BENOIT,
No. 176, rue de Chartres, encoignure Jefferson.

14 janv—a

MACHINES A VAPEUR.

LES soussignés agens de Goodloe & Coon, de Cincinnati, recevront des ordres pour la confection de machines à vapeur, moulins à sucre, à scie, presses à coton, et tout ouvrage de ce genre.

FREDERIC BROTHERS.

Rue Royale, No. 189, encoignure St. Pierre, à rue St. Charles, No. 46, en face l'Hôtel Exchange.

MOREAU a l'honneur d'informer les dames que, pendant son séjour dans la capitale du goût et de la mode, il a cultivé les relations des meilleurs coiffeurs pour apprendre aux nouvelles coiffures de tout ce qui fait aujourd'hui la vogue.

Ayant visité les meilleures maisons de fleurs pour coiffures, ainsi que tout ornement dore et en perles, les personne qui voudront l'honorer de leurs faveurs trouveront un grand assortiment de marchandises nouvelles:

Parfumerie Monpelas, Bernier et autres bons parfumeurs de Paris; Gants, Brosserie en tous genres, Bourses, Sacs de nuit, Sacs en soie, Portefeuilles, Paniers d'ouïer fantaisie, Chapeaux d'enfants et Casquettes; Portefeuilles, Souvenirs, Masques, Coutellerie fine, Nécessaires d'hommes et de femmes, Bouteilles, Bouteilles en tout genre, et beaucoup d'autres articles de nouveauté.

Depot d'Huile Exrême, infaillible pour faire pousser les cheveux, du docteur Humbert; Eau et Poudre à teindre les cheveux.

Articles d'homme.

Chapeaux, Soulier, Chemises, Cols, Cannes, Gants, Cuirs à rasoirs, Paraplusies, etc.

Jouets d'enfants et Cartonnages pour étrennes; Tablettes, Boîtes à musique, Tabatieres, Miroirs, Ustensiles de bureaux.

Depot d'Odontine de Pelletier.

Assortiment de Parfumerie, Frisettes et autres postiches; Fournitures de coiffeurs.

Tous ces articles à vendre au gros et en détail.

Bonne des leçons de coiffure d'après les dernières modes à Paris.

MARCHANDISES DE PRINTEMPS—A vendre par le soussigné à des prix très modérés:

Jaconnas (grande nouveauté),
Batiste fil imprimée (pour robes).
Batiste fil, couleurs unies,
Indiennes à meubles, blanches et chamoix,
Chales fil et 7/4,
Chales hermanie noir, 4, 5 et 6/4,
Colliers fil; gants filet,
Gants fil de lin,
Mérinos, drap d'été pour tailleur,
Coutils fil,
Toiles de grises.

Un grand assortiment de chapeaux paille d'Italie pour hommes, femmes et enfans.

BENJ. LACOSTE,
16 fev 403, rue Royale entre St. Louis et Conti

CORDES du Nord de qualité supérieure à vendre par

GEO. GREEN & BRO.,
56, rue Gravier.

11 fev.

COUVERTURES Françaises de 8 points à vendre par

GEO. GREEN & BRO.,
56, rue Gravier.

11 fev

TOILE D'EMBALLAGE de l'Inde de 41 à 47 pouces de largeur à vendre par

GEO. GREEN & BRO.,
56, rue Gravier.

11 fev

EAU DE SPA de bonne qualité, à vendre par

HAGEDORN & CRAMER,
56, rue Royale.

10 fev

TRAITES sur Philadelphie et Baltimore à vendre par

CHARLES CLEGG,
47, rue Royale.

SUCRE DE LA HAVANE—27 caisses vacre blanc de la Havane, à vendre par

JOSEPH LANDIS & Co.
14, rue Poydras.

NATTES pour planchers—Le soussigné reçoit par le navire Hell de Boston,—300 rouleaux nattes de Canton, dont 250 rouleaux unis 4/4, 40 de rayés à carreaux et 10 de unis 6/4, qu'il offre à vendre à des conditions avantageuses.

J. A. LEVY Jr.
30 rue de la Douane

INSTRUMENS DE MUSIQUE EN GROS ET EN DETAIL A VENDRE A BAS PRIX.

Le soussigné voulant liquidé pour partir au printemps, préviens le public qu'il vient de recevoir un assortiment d'instrumens en tout genre, qu'il offre à des prix très réduits. Aussi un grand assortiment de musique nouvelle et ancienne pour tous les instrumens, et 3 orgues d'église de différens genres et différentes grandeurs.

E. BENOIT,
No. 176, rue de Chartres, encoignure Jefferson.

14 janv—a

OFFICIEL.

PREMIERE SESSION DE LA QUINZIEME LEGISLATURE.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.

VENDREDI, 19 février 1841.

La Chambre s'est réunie conformément à l'ajournement.

Sur motion, un congé de quelques jours a été accordé à MM Foley et Sprague.

Sur motion de M. Guion, la Chambre a reconsidéré le vote donné à l'amendement du bill intitulé:

'Acte pour amender, un acte intitulé 'Acte pour incorporer l'Académie de Guest Baton Rouge.'

Sur motion, la Chambre s'est formée en comité général pour prendre en considération le dit amendement.

M. Clark est appelé au fauteuil.

Après quelques instants, le comité a levé sa séance, et le rapporteur, M. Clark, a rapporté que le comité avait examiné ce dit amendement, et l'avait adopté.

La Chambre s'est occupée du dit amendement.

Sur motion d'amender la section en insérant les mots "mille piastres pour l'année 1841, au lieu des mots "1166 piastres par an pendant trois années consécutives à dater de la passation du présent acte.

M. Morse ayant demandé l'appel nominal, il a paru que MM. Burke, Bedford, Boudousquié, Brusle, Bickham, Claiborne, Cornay, Couvillon, Dugue, Lowry, Lanaux, Pichot, Ratlif et Thibodeaux de Terrebonne, avaient voté dans l'affirmative, 14 oui. Et que MM. Bayliss, Ellis, Edwards, Foley, Friend, Farmer, Guion, Harmony, Moore, Philips, Thomas, Thibodeaux de St. Jacques, Taylor, Tanner, Wadsworth et Wells avaient voté dans la négative, 16 non.

En conséquence la dite motion a été rejetée.

Par un message du Sénat par M. Davis son secrétaire, la Chambre a été informée que le président du Sénat avait signé les bills ci-après nommés:

'Acte pour créer un juge de paix pour la paroisse de Ste. Ascension, et aussi pour changer les districts d'élections de la dite paroisse.'

'Acte pour venir au secours de Sally Demery et ses enfans et d'Allen Demery.'

'Acte pour changer le mode de tenir les élections dans la paroisse Ascension, et aussi pour changer les districts d'élections de la dite paroisse.'

'Acte pour venir au secours de Sally Demery et ses enfans et d'Allen Demery.'

'Acte pour changer le mode des élections dans la paroisse Ascension ainsi que les districts d'élections.'

'Acte pour venir au secours des cautions d'Alfred B. Chiney, ex-sheriff de la paroisse des Rapides.'

'Acte pour changer le mode de tenir les élections dans la paroisse Ascension, et aussi pour changer les districts d'élections de la dite paroisse.'

'Acte pour venir au secours de Sally Demery et ses enfans et d'Allen Demery.'

Par le même message la signature de l'Orateur a été donnée à un bill intitulé:

'Acte pour venir au secours de Daniel Searles.'

Le bill intitulé 'acte pour changer le mode de tenir les élections dans la paroisse Ascension, et aussi pour changer les districts d'élections de la dite paroisse.'

'Acte pour venir au secours de Sally Demery et ses enfans et d'Allen Demery.'

M. Cottman ayant obtenu la dispensation des règles a présenté un bill intitulé "Acte pour créer un notaire public additionnel pour la paroisse Ascension et un encanteur dans la ville de Donaldson.'

Le dit bill ayant subi sa 1re lecture sur motion la Chambre s'est dispensée de ses règles et a procédé à la 2me lecture du dit bill.

Sur motion, ordonné que le dit bill passe et conserve son titre.

Le greffier a été chargé d'y demander le concours du Sénat.

M. Cottman ayant obtenu la dispensation des règles a présenté un bill intitulé "Acte pour créer un notaire public additionnel pour la paroisse Ascension et un encanteur dans la ville de Donaldson.'

Le dit bill ayant subi sa 1re lecture sur motion la Chambre s'est dispensée de ses règles et a procédé à la 2me lecture du dit bill.

Sur motion, ordonné que le dit bill passe et conserve son titre.

Le greffier a été chargé d'en informer le Sénat.

Par le même message, la Chambre est informée du concours du Sénat avec amendement au bill intitulé:

'Acte pour changer l'époque des sessions du Jur de police de la paroisse St. Tammany.

Sur motion, ordonné que la Chambre concourre à l'amendement du Sénat. Le greffier a été chargé d'en informer le Sénat.

Par le même message, la Chambre est informée du concours du Sénat avec amendement à la résolution accordant un permis d'absence au juge O. P. Jackson.

Sur motion, ordonné que la Chambre concourre à l'amendement du Sénat.

Le greffier a été chargé d'en informer le Sénat.

Par le même message, la Chambre est informée du concours du Sénat à un bill intitulé:

'Acte pour venir au secour de James McAllister, dans la paroisse de Lafourche Interieure, et

'Acte pour venir au secours de Thomas B. Le, Charles R. Griffin et autres propriétaires du bateau à vapeur.'

Par le même message, le concours de la Chambre est demandé à la résolution nommant un comité royal à l'effet de s'enquérir de la condition des banques, laquelle a été lue pour la première fois et renvoyée à demain pour être lue une seconde fois.

La Chambre a pris en considération la résolution lecture le 11 janvier.

M. Bedford demande que l'on présentant sous peu un bill intitulé "Acte pour incorporer la Compagnie de Pompiers Jefferson No 15 de la Nouvelle Orléans.

Le dit bill ayant subi sa première lecture et a été renvoyé demain pour être lu une seconde fois.

M. Bedford demande que l'on présentant sous peu un bill intitulé "Acte pour incorporer la Compagnie de Pompiers Jefferson No 15 de la Nouvelle Orléans.

Le dit bill ayant subi sa 1re lecture et a été renvoyé demain pour être lu une seconde fois.

M. Bedford demande que l'on présentant sous